



**HAL**  
open science

## Master Éducation, formation, médiations

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Éducation, formation, médiations. 2013, Université Paris 8 - Vincennes - Saint-Denis. hceres-02040165

**HAL Id: hceres-02040165**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02040165v1>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

# Rapport d'évaluation du master



Education, formation et médiations

de l'Université Paris 8 – Vincennes  
Saint-Denis

Vague D – 2014-2018

Campagne d'évaluation 2012-2013



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Le Président de l'AERES

**Didier Houssin**

Section des Formations  
et des diplômes

Le Directeur

**Jean-Marc Geib**



## Evaluation des diplômes

### Masters – Vague D

Académie : Créteil

Etablissement déposant : Université Paris 8 - Vincennes Saint-Denis

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Mention : Education, formation et médiations

Domaine : Sciences humaines et sociales

Demande n° S3MA140007321

## Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Université Paris 8 - Vincennes Saint-Denis.

- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

## Présentation de la mention

Le master *Education, formation et médiations* se présente comme une nouvelle mention qui regroupe trois spécialités appartenant à deux mentions distinctes dans le contrat quadriennal précédent :

La spécialité *Education tout au long de la vie*, qui conserve son appellation, est issue du master *Education, formation, intervention sociale* (co-habillée avec Paris 13).

La spécialité *Dynamiques éducatives des sujets et des institutions* remplace la spécialité *Socialisation, sujets, institutions éducatives* (SSIE) de la mention *Education et formation*.

La spécialité *Formation de formateurs et d'encadrants* remplace la spécialité *Formateurs de professionnels des métiers de l'enseignement, de l'action sociale & éducative et du soin* de la mention *Education et formation*.

Cette restructuration vise à offrir, avec des modalités différenciées (formation initiale, continue, à distance, en présence), une formation généraliste en sciences de l'éducation débouchant à la fois sur les métiers de la recherche et de la formation (enseignement, travail social,...). Le master *Education, formation et médiations* propose des parcours progressifs et individualisés avec des possibilités de passerelles et de réorientation pour les étudiants. Toutes les spécialités de la mention sont adossées à une équipe de recherche (CIRCEFT - Centre Interdisciplinaire de Recherches *Culture, Education, Formation, Travail* EA 4384 et EXPERICE - Centre de Recherches Interuniversitaire *Expérience, Ressources Culturelles, Education* EA 3971).



## Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

La mention *Education, formation et médiations* présente une offre de formation particulièrement bien structurée sur le plan pédagogique. Le regroupement de trois anciennes spécialités dans une nouvelle mention est pertinent. Le volume horaire est cohérent et la nature des contenus est en rapport avec les objectifs de la formation. La construction d'un tronc commun en première année et la mutualisation des enseignements de spécialité constituent un aspect positif de la formation dans la mesure où ces modalités permettent aux étudiants de construire leur projet professionnel et/ou de recherche au fur et à mesure de leur maturité intellectuelle et de leur projet professionnel. Les connaissances attendues à l'issue de la formation sont déclinées en termes de savoirs et portent essentiellement sur la compréhension des transformations des individus et des situations éducatives. Cependant, le projet pédagogique ne décrit pas les compétences et les visées professionnelles restent vagues. Les dispositifs d'acquisition et les modalités d'évaluation ne sont pas précisés.

Le master est décrit comme une formation pluridisciplinaire et originale reconnue à l'échelle nationale et internationale. Certes, la mention *Education, formation et médiations* s'appuie sur un réseau important de partenaires académiques, institutionnels et professionnels, qui ont des liens directs avec les contenus de la formation mais aucune information ne permet d'apprécier la manière dont le master s'appuie sur son environnement scientifique et socio-professionnel. La mobilité internationale est organisée à travers des accords ERASMUS et concerne entre 10 et 13 étudiants sortants et entrants. D'autres possibilités sont offertes aux étudiants via les accords CREPUQ et MICEFA mais ces échanges ne semblent pas effectifs. Un projet de co-diplômation avec le Ministère de la Santé du Brésil est mentionné. Bien qu'encouragée, l'ouverture internationale n'est pas suffisamment développée.

Les étudiants sont majoritairement issus de la région Ile-de-France (académies de Créteil et de Versailles). Une minorité provient de province et du Brésil. 1/3 des effectifs ont intégré le master par équivalences. 41 % sont des salariés et 2,5 % des inscrits en deuxième année (M2) proviennent d'une autre formation que la première année (M1) correspondante. La diversité des profils est tout à fait cohérente avec les objectifs de la formation. Toutefois, le manque d'informations ne permet pas d'apprécier réellement le devenir des étudiants. Le taux de réussite est peu satisfaisant. En 2011, ce taux s'élevait à 58,8 % en M1 et 47,8 % en M2.

Les responsabilités du pilotage de la mention sont partagées entre les membres de l'équipe pédagogique de la formation. L'objectif et les modalités de l'évaluation des enseignements par les étudiants sont clairement exposés (bilans des enseignements, bilans inter semestriels, consultation des représentants étudiants, ...). Les fiches RNCP et l'annexe descriptive au diplôme affichent très clairement les métiers et les compétences visés. A côté de ces éléments positifs, toutes les recommandations émises par l'AERES lors de la précédente évaluation n'ont pas été prises en compte notamment en ce qui concerne le suivi des diplômés et le développement des relations internationales. L'autoévaluation qui a été réalisée ne suggère aucune piste pour l'amélioration de la mention.

- Points forts :

- La structuration de la mention (articulation entre le M1 et le M2, tronc commun, mutualisation des enseignements...) favorise la progression des étudiants.
- Les contenus pédagogiques sont pertinents au regard des objectifs affichés de la formation.
- Le dispositif d'orientation mis en place en M1 constitue un véritable atout pour les étudiants.

- Points faibles :

- Le manque d'information et l'absence de clarté nuisent à la qualité du dossier qui ne fournit pas tous les éléments nécessaires à l'évaluation de certains critères (modalités d'évaluation, suivi du devenir des étudiants, modalités d'acquisition des compétences...).
- La dimension internationale n'est pas suffisamment développée.
- Les taux de réussite sont faibles (même si on peut noter une progression).
- La professionnalisation des étudiants est prise en compte mais les données concernant le suivi des diplômés sont incomplètes.

## Recommandations pour l'établissement

La présentation du dossier devrait être améliorée, à l'avenir, afin d'assurer une meilleure lisibilité et une plus grande cohérence de la formation. D'abord, il faudrait veiller à regrouper tous les éléments concernant le même aspect de la mention et éviter de renvoyer systématiquement aux spécialités qui la composent. Ensuite, des



informations précises devraient être apportées sur différents points tels que les résultats de l'évaluation des enseignements par les étudiants qui semble avoir été réalisée, les objectifs professionnels, les modalités d'acquisition des compétences professionnelles, le suivi du devenir des étudiants ou encore les modalités de l'autoévaluation (qui a réalisé cette autoévaluation ?). Il serait judicieux de montrer dans quelle mesure le dispositif d'orientation proposé à la fin du M1 peut contribuer à l'amélioration des taux de réussite. L'ouverture internationale en direction des étudiants devrait être renforcée ou plus visible.

## Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : A
- Positionnement de la mention dans l'environnement scientifique et socio-économique (A+, A, B, C) : B
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : B
- Pilotage de la mention (A+, A, B, C) : B



# Evaluation par spécialité

## Education tout au long de la vie

- Périmètre de la spécialité :

*Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :*

Université Paris 8 - Vincennes Saint-Denis.

*Etablissement(s) en co-habilitation(s) : /*

*Délocalisation(s) : /*

*Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /*

- Présentation de la spécialité :

La spécialité *Education tout au Long de la vie* comporte deux parcours : *recherche* et *professionnel* visant à acquérir des connaissances et des compétences dans le domaine des interventions éducatives et de formation hors champ scolaire. Les débouchés professionnels concernent à la fois les métiers de la recherche et les domaines de l'animation sociale et culturelle, de la médiation culturelle et de l'intervention éducative et sociale. Cette formation est adossée au laboratoire EXPERICE (Centre de Recherches Interuniversitaire *Expérience, Ressources Culturelles, Education* EA 3971).

- Appréciation :

Cette spécialité propose une formation scientifique solide et des contenus en lien avec les objectifs pédagogiques et professionnels de la formation. La professionnalisation des étudiants apparaît comme une véritable préoccupation (stage, projet, interventions de professionnels extérieurs, ...). Le manque d'ouverture internationale de la formation constitue la principale faiblesse du projet pédagogique.

Par ailleurs, le dossier est lacunaire sur le devenir des diplômés et l'attractivité de la formation. Les données concernant les mesures envisagées pour favoriser l'insertion professionnelle des étudiants sont absentes. Le manque d'information sur le suivi des étudiants (taux de réussite, flux, origine statutaire) limite la possibilité d'une évaluation complète.

Mis à part son manque de lisibilité, la présentation de l'équipe pédagogique fait apparaître une répartition équilibrée entre les enseignants-chercheurs et les professionnels exerçant hors milieu universitaire. Le pilotage de la spécialité s'appuie sur la mise en place d'un conseil de perfectionnement qui joue également le rôle de jury. Aucune information n'est fournie concernant l'évaluation des enseignements par les étudiants. Le dossier présente un bilan des points forts et des points faibles de la spécialité. Cependant, les arguments avancés ne sont pas toujours justifiés.

- Points forts :

- Le contenu des enseignements est en lien avec les problématiques actuelles de l'éducation tout au long de la vie.
- La spécialité bénéficie d'un environnement scientifique stimulant.
- La mise en ligne des enseignements permet à des étudiants éloignés géographiquement de participer à la formation.

- Points faibles :

- Le suivi des diplômés n'est pas assuré.
- L'ouverture internationale est faible au regard des éléments fournis (absence d'indicateurs chiffrés).
- Les résultats en termes de réussite sont insuffisants.
- De nombreuses informations sont manquantes voire imprécises.



## Recommandations pour l'établissement

Il conviendrait de mettre en place un suivi des étudiants et du devenir des diplômés pour s'assurer que les objectifs de professionnalisation affichés et les débouchés réels coïncident. La dimension internationale devrait être mieux mise en valeur. Le dossier gagnerait en lisibilité en réunissant toutes les informations de même nature et en apportant des précisions sur les éléments suivants : origine statutaire et géographique des étudiants, orientations scientifiques de la spécialité, modalités d'évaluation et de suivi des étudiants. La structure de l'équipe pédagogique mériterait également d'être clarifiée.

## Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : B
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : B
- Pilotage de la spécialité (A+, A, B, C) : B





## Dynamiques éducatives des sujets et des institutions

- Périmètre de la spécialité :

*Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômés délocalisés) :*

Université Paris 8 - Vincennes Saint-Denis.

*Etablissement(s) en co-habilitation(s) : /*

*Délocalisation(s) : /*

*Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /*

- Présentation de la spécialité :

La spécialité se décompose en deux parcours : *Apprentissages et inégalités* et *Enfance et adolescence : processus subjectifs, institutionnels et historiques*. Cette formation repose sur une approche pluridisciplinaire et vise à aider les professionnels de l'intervention éducative à mieux appréhender les dynamiques éducatives contemporaines. Elle s'appuie sur les orientations de recherche du CIRCEFT (Centre Interdisciplinaire de Recherches *Culture, Education, Formation, Travail* EA 4384) dont l'établissement principal est Paris 8.

- Appréciation :

Si les objectifs pédagogiques et scientifiques de la formation sont clairs, le programme des enseignements manque de lisibilité. Les intitulés des unités d'enseignement (UE) sont redondants d'un semestre à l'autre mais aussi d'une année à l'autre (les enseignements sont regroupés dans trois catégories : méthodologie, théorie et professionnalisation). Certains intitulés sont trop larges au regard des contours de la spécialité (ex. EC10.1 Sciences de l'éducation et sociologie, EC10.2 Clinique de l'éducation et psychanalyse, ...). Une lecture attentive du dossier montre également que la dimension internationale, bien que centrale pour cette formation, est absente.

La spécialité s'adresse aussi bien à des étudiants issus de la filière de sciences de l'éducation qu'à des professionnels exerçant une activité dans le champ du travail social ou encore du milieu de l'enseignement scolaire. Cependant, l'attractivité de la formation, au même titre que le suivi des diplômés, est difficile à apprécier car les données sont parfois absentes, et lorsque les informations sont disponibles, elles concernent, sans distinction, deux des spécialités de la mention *Education, formation, médiations*.

La structure de l'équipe pédagogique paraît équilibrée mais il manque, là encore, des informations sur sa composition. Il semble qu'un conseil de perfectionnement soit mis en place pour assurer la qualité de la formation. Le pilotage reste néanmoins difficile à évaluer étant donné que le dossier présente le même texte pour les trois spécialités de la mention.

- Points forts :

- Les parcours proposés sont tout à fait cohérents avec les objectifs de la spécialité et devraient bénéficier des mutualisations prévues.
- L'organisation de la formation par la recherche est satisfaisante.

- Points faibles :

- Les informations qui sont fournies sont souvent incomplètes et ne concernent pas toujours directement la spécialité notamment en ce qui concerne la réussite et l'insertion des étudiants.
- Le suivi des diplômés est insuffisant (manque de précisions chiffrées, analyse absente).
- La possibilité d'organiser des journées d'études en lien avec les milieux de la recherche internationaux ou de profiter d'un environnement scientifique international ne suffit pas à considérer que la spécialité bénéficie d'une bonne ouverture internationale



## Recommandations pour l'établissement

Il serait souhaitable, à l'avenir, de compléter les nombreuses données manquantes dans le dossier et apporter des précisions, tout particulièrement en ce qui concerne les objectifs professionnels, les modalités pédagogiques (évaluation, taux de réussite des étudiants, ...) ou encore les moyens mis en œuvre pour assurer le suivi des diplômés. Une véritable politique d'ouverture internationale devrait être mise en place. Il faudrait veiller à préciser les intitulés des unités d'enseignements et des enseignements. Il conviendrait de n'indiquer que les éléments qui portent sur la spécialité *Dynamiques éducatives des sujets et des institutions*. La présentation de l'équipe pédagogique devrait être clarifiée.

## Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : B
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : C
- Pilotage de la spécialité (A+, A, B, C) : B



## Formation de formateurs et d'encadrants

- Périmètre de la spécialité :

*Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômés délocalisés) :*

Université Paris 8 - Vincennes Saint-Denis.

*Etablissement(s) en co-habilitation(s) : /*

*Délocalisation(s) : /*

*Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /*

- Présentation de la spécialité :

Cette spécialité s'adresse en priorité à un public de professionnels exerçant une activité dans le champ de la formation et souhaitant développer des compétences d'encadrement. La formation repose sur une approche réflexive et s'appuie sur les travaux conduits au sein du CIRCEFT (Centre interdisciplinaire de recherche *Culture, Education, Formation, Travail* EA 4384) dont l'établissement principal est Paris 8.

- Appréciation :

La formation est organisée de manière à favoriser la progression des étudiants. Les principales faiblesses du projet pédagogique concernent le manque d'ouverture internationale et l'absence de précisions sur des aspects qui contribuent à la qualité d'une spécialité de master (ex. part des professionnels, nature des collaborations avec les partenaires socio-économiques, ...).

Concernant l'insertion professionnelle et la poursuite des études choisies, le dossier donne l'impression d'effets d'annonce qui ne s'accompagnent pas de justifications concrètes (ex. pas de suivi des étudiants). L'analyse du devenir des diplômés est superficielle alors que la spécialité accorde une attention particulière à la professionnalisation des étudiants.

La structure de l'équipe pédagogique paraît cohérente. Cependant, le manque d'informations (ex. origine des milieux professionnels des intervenants, composition de l'équipe pédagogique, résultats de l'évaluation des enseignements, ...) ne permet pas d'apprécier réellement la qualité du pilotage de la formation d'autant plus que le dossier présente un texte identique pour les trois spécialités de la mention *Education, formation, médiations*.

- Points forts :

- La formation attribue une place importante à la professionnalisation des étudiants à travers différentes modalités : stages, intervention de professionnels extérieurs au milieu académique, collaborations avec des écoles professionnelles en lien avec les domaines visés par la spécialité.
- Les enjeux socio-professionnels de la formation sont réels.

- Points faibles :

- La qualité du dossier est inégale et l'absence voire le manque d'informations rend l'évaluation malaisée.
- La dimension internationale de la formation est absente.
- Les objectifs affichés ne sont pas toujours en adéquation avec les moyens envisagés notamment en ce qui concerne le développement des échanges internationaux, l'insertion professionnelle, l'attractivité de la formation ou encore la réussite des étudiants.

## Recommandations pour l'établissement

Il faudrait renforcer la dimension internationale de la spécialité et présenter les résultats du suivi des diplômés qui semble pourtant exister. Il conviendrait également de compléter, à l'avenir, les informations manquantes (taux de



réussite, insertion professionnelle, composition de l'équipe, résultats de l'évaluation des enseignements, ...) et surtout ne présenter que les éléments propres à la spécialité *Formation de formateurs et d'encadrants* (les chiffres mentionnés dans le dossier ne correspondent pas toujours aux données fournies par le tableau des indicateurs). Dans un souci de lisibilité et de clarté, il serait préférable de reformuler les unités d'enseignement qui se répètent d'un semestre voire d'une année sur l'autre. Afin d'améliorer la cohérence du contenu, il serait souhaitable d'éviter les enseignements redondants (ex. EC 10.2 Concevoir et évaluer une action ou un dispositif de formation/ EC 11.1 Animer une action de formation, EC 4-2 L'entretien clinique à visée de recherche/ EC 12.3 L'entretien clinique à visée de recherche).

## Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : B
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : C
- Pilotage de la spécialité (A+, A, B, C) : B



# Observations de l'établissement

Danielle TARTAKOWSKY  
Présidente de l'université

Monsieur Jean Marc GEIB  
Directeur de la section de la formation et des  
diplômes  
20 rue Vivienne  
75002 PARIS

Saint Denis, le 13 septembre 2013

Monsieur le président, Cher collègue,

La direction de l'établissement ainsi que les porteurs de projets ont pris connaissance des évaluations des licences, des licences professionnelles et des masters réalisées par vos équipes.

Ces évaluations ont fait l'objet d'un examen attentif. Dans un contexte de profonde mutation et d'importants changements concernant notamment les appellations et les règles d'accréditation/habilitation des diplômes, j'ai souhaité que les collègues considèrent avec la plus grande attention vos remarques et que les évolutions attendues par l'AERES soient étudiées et intégrées aux projets.

Je vous prie de trouver ci-après les commentaires que je suis en mesure de vous apporter sur ces évaluations.

Tant pour les licences que pour les masters, une majorité des évaluations soulignent l'insuffisance de suivi des anciens étudiants, tant en termes de poursuite d'étude ou de réorientation que d'insertion professionnelle. Nous sommes conscients de cette faiblesse et de la nécessité d'accroître nos efforts, pour renouveler les modes opératoires en matière de suivi des cohortes. Sur ce point particulier, les réflexions entamées ainsi que certaines initiatives locales laissent penser que l'échelle la plus appropriée pour assurer ce suivi est celle des formations elles-mêmes (ou des parcours), afin de garantir la réactivité et de meilleurs taux de réponse aux enquêtes. Le suivi des étudiants sur le plan statistique mais aussi qualitatif tout au long du parcours, en termes d'orientation, de professionnalisation et d'insertion sera une priorité dans le projet 2014.

En ce qui concerne le pilotage des formations, l'inexistence ou le fonctionnement défectueux des conseils de perfectionnement, j'observe que la critique concerne nombre de projets. Les conseils de perfectionnement vont faire l'objet d'une révision approfondie, à l'occasion de la refonte des statuts de l'établissement sur lesquels nous nous penchons activement.

Pour nourrir la réflexion et le travail des équipes, nous avons noté les nombreuses recommandations relatives à l'évaluation des formations et des enseignements par les étudiants. Si certaines de nos formations ont une longue expérience en la matière, il est incontestable que cette pratique est insuffisamment intégrée. Les outils d'évaluation des conditions d'études et des enseignements doivent être introduits au cœur des formations ; certaines sont un exemple, portées par l'IDEFI CréaTIC, incluant l'évaluation dans le contrat pédagogique.

**Danielle TARTAKOWSKY**  
Présidente de l'université

Concernant les licences professionnelles, un travail de fond est nécessaire tant en termes de connexion entre cursus, qu'en termes de liens avec les partenaires professionnels et plus généralement de suivi des étudiants.

Un autre chantier nous incombe, évoqué dans de nombreux rapports d'évaluation, inégalement engagé selon les formations : celui de l'alternance. Le service de la Formation permanente et quelques UFR, ainsi que les IUT, ont largement entamé le travail ; il convient à présent de déployer le dispositif à d'autres formations. La nécessité de rebâtir notre offre de formation en masters et de retravailler les maquettes de licence, dans le cadre de la spécialisation progressive du cycle L va nous permettre d'aborder concrètement cette démarche. La mise en place d'une vice présidence « Formation tout au long de la vie » nous y aidera.

En matière de relations internationales, les évaluations relatives à la mobilité sortante des étudiants sont contrastées : s'il s'agit d'un point fort manifeste dans de nombreuses formations, d'autres demeurent en retard dans le développement de partenariats, et leur mise en œuvre. L'une des missions de la vice présidence « Relation Internationale » est d'accompagner ces dernières. Une réflexion en matière de politique des langues s'avère également nécessaire pour mieux accompagner nos étudiants vers l'international.

Je me satisfais enfin que l'AERES porte un regard positif sur les projets pédagogiques et sur l'investissement des équipes dans l'aide à la réussite. Il s'agit en effet d'une priorité. Dans le nouveau contexte de la nomenclature simplifiée et de la spécialisation progressive des licences, nous poursuivrons dans ce sens : projet pédagogique fort, ancré dans le territoire, adossé aux équipes de recherche, faisant place à l'accompagnement personnalisé des étudiants pour les conduire à la réussite et à la poursuite de leurs études.

Remerciant les équipes de l'AERES, pour le sérieux avec lequel elles ont accompli leur mission, j'attire votre attention sur le fait qu'en raison du changement du cadre législatif, un certain nombre de projets évalués au printemps dernier vont être revus et seront mis en œuvre dans un format modifié. J'y vois l'occasion de renforcer le travail de réflexion et de rénovation des pratiques dans le sens de vos recommandations.

Je vous prie de croire, Monsieur le président, en l'expression de ma haute considération.

Danielle TARTAKOWSKY  
UNIVERSITÉ PARIS  
La Présidence  
VINCENNES SAINT-DENIS

Monsieur le Président de l'AERES,

L'équipe pédagogique du **Master Éducation, formation et médiations** a pris connaissance des observations formulées par l'AERES et y a apporté les réponses ci-dessous.

Au nom de l'université Paris 8, je vous remercie pour le travail d'évaluation qui a été mené sur cette formation ; nous y serons attentifs pour son développement futur.

Avec mes meilleures salutations,

Mme Danielle Tartakowsy  
Présidente de l'université Paris 8

----

## **AERES**

### **Nos commentaires**

Note pour le projet pédagogique : A

Note pour chaque spécialité : B

Nous nous étonnons, (même si nous nous en réjouissons!) de ce que la mention obtienne A pour son projet pédagogique global alors qu'elle obtient un B pour cette même rubrique et pour chaque spécialité.

Le projet pédagogique ne décrit pas les compétences et les visées professionnelles

Les fiches RNCP et l'annexe descriptif ou diplôme affichent très clairement les métiers et les compétences visées.

Comment peut-on faire coexister ces deux affirmations ? Le projet pédagogique mentionne le type de fonctions professionnelles visées, les fiches métiers ROME les plus proches de ces dernières et les principales compétences par ailleurs décrites précisément dans les annexes

Aucune information ne permet d'apprécier la manière dont le master s'appuie sur son environnement scientifique et socioprofessionnel.

3 pages au moins (36, 37 et 38..) traitent de cette question, où nous distinguons quelques types précis de collaborations par exemple, sous forme de conventions, de double cursus, d'interventions... Fallait-il davantage insister ?

L'autoévaluation qui a été réalisée ne suggère aucune piste pour l'amélioration de la mention.

Concernant FFE et DESI des éléments figurent dans la dernière page du dossier d'habilitation. Les pistes pour l'amélioration sont signalées dans cette dernière page succinctement car elle font l'objet de développement plus précis dans le dossier puisqu'elles ont été intégrées à la future maquette



(peut-être que cela aurait-il pu être davantage développé... mais nous l'avons beaucoup résumé et réduit pour que cela tienne dans le nombre de pages imposées.)

La dimension internationale n'est pas suffisamment développée

Cette question est notamment traitée dans le paragraphe « Mobilité internationale étudiante », elle aborde : la possibilité de participer aux programmes d'échange, et plus spécifiquement à la mention des initiatives en matière de téléconférence, l'ouverture que représente les cours en ligne pour la spécialité ETVL, l'enseignement de langues, la recherche bibliographique en anglais, la possibilité d'effectuer le stage de la spécialité professionnelle à l'étranger...

### **Spécialité DESI**

La dimension internationale, bien que centrale pour cette formation, est absente.

La possibilité d'organiser des journées d'études en lien avec les milieux de la recherche internationaux ou de profiter d'un environnement scientifique international ne suffit pas à considérer que la spécialité bénéficie d'une bonne ouverture internationale.

Que serait une autre ouverture internationale ?

S'il s'agit d'échanges ou de mobilité étudiante, cette appréciation ne tient pas compte de la spécificité des publics de Paris 8 qui n'ont ni le temps, ni les moyens de voyager. Ni du rapport d'évaluation du Circeft qui montre le bon niveau de ses activités internationales.

(Notre texte soulève lui-même ce problème structurel lié à la nature de notre université : « Notons que l'obstacle principal à la mobilité est l'origine sociale des étudiants salariés qui craignent de perdre leur emploi - stable ou précaire - et leur logement au retour »).

Il semble qu'un conseil de perfectionnement soit mis en place pour assurer la qualité de la formation. Le pilotage reste néanmoins difficile à évaluer étant donné que le dossier présente le même texte pour les trois spécialités de la mention.

Ce n'est pas « il semble », c'est nettement stipulé.

Par ailleurs, en quoi est-ce un argument ? Pourquoi n'y aurait-il pas une harmonisation du fonctionnement de ces comités pour les spécialités d'une même mention ? L'articulation entre conseil du master et conseils de perfectionnement est finement décrite p.34, elle ne semble pas aperçue par l'évaluateur.

### **Spécialité FFE**

Concernant l'insertion professionnelle et la poursuite des études choisies, le dossier donne l'impression d'effets d'annonce qui ne s'accompagne pas de justification concrète la dimension internationale de la formation est absente.

Tous nos étudiants sont des professionnels. La question de leur insertion ne se pose pas. Que faut-il justifier ? Nous avons joint et commenté les statistiques de l'établissement sur ce taux d'étudiants salariés et en ce qui concerne la spécialité, nous avons aussi montré, dans le paragraphe relatif aux

débouchés et métiers, que l'insertion professionnelle devait être abordés en terme de mobilité professionnelle (notamment pour les praticiens qui deviennent formateurs de praticiens, conformément à leurs objectifs et à ceux de la spécialité). Par ailleurs il semble que des données plus précises figuraient dans le document d'auto-évaluation.

Des objectifs affichés ne sont pas toujours en adéquation avec les moyens envisagés, notamment en ce qui concerne le développement des échanges internationaux, l'insertion professionnelle, l'attractivité de la formation ou encore la réussite des étudiants

Même remarque que précédemment relative à la spécificité des publics de l'université. Dans les pages FFE et la structure de ses enseignements, il est mentionné : « des enseignements de langues et la possibilité que le stage soit effectué à l'étranger ».

La note donnée pour l'insertion professionnelle et la poursuite des études choisies est C

Cette note C semble peu pertinente pour une spécialité qui affiche un taux d'insertion à près de 100% (du fait que les étudiants sont déjà salariés) et d'autre part du fait que dans leur très grande majorité ils parviennent à la mobilité « praticien » - « formateur de praticiens » attendue.

Concernant la poursuite d'étude, nous n'avons en effet pas beaucoup de données à afficher, même s'il y a au moins 2 doctorants à ce jour, mais cette spécialité dont la visée est surtout professionnelle, maintient un niveau d'exigence scientifique dans la production des étudiants que l'on peut mesurer à la nature des enseignements (méthodologie de la recherche, posture particulière de praticien/chercheur, nombre d'ects pour le Mémoire... et au volume horaire d'enseignement plus important que la spécialité recherche pour tenir compte des exigences professionnelles en plus des exigences de recherche.